

# TRAIT D'UNION

L'ÉCHO DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER  
FERRIÈRES – 16 octobre 2018

*Ce nouveau « Trait d'Union » simplifié a pour vocation de vous communiquer rapidement la synthèse des échanges ayant eu lieu lors du Conseil de quartier entre les élus de la Ville, les techniciens, et vous-mêmes habitants du quartier.*

*Un prochain Trait d'Union annuel vous présentera plus en détail l'évolution des projets et les réalisations sur votre quartier et dans votre Ville.*

## PV DU CONSEIL DE QUARTIER

Le Conseil de quartier s'est tenu le mardi 16 octobre 2018 à la salle du Grès de 18h à 20h15 en présence de 43 habitants et 2 responsables de la CGL, 15 techniciens de la Ville, 1 journaliste, 3 bailleurs : la Sémivim, 13 Habitat et Logis Méditerranée.

Il a été présidé par Henri Cambessédès, premier adjoint au maire, président du Conseil de quartier de Ferrières, assisté par Isabelle Ehlé, conseillère municipale déléguée à la Commande Publique, au Personnel, au Suivi des documents comptables et financiers de la Ville, au Suivi des marchés à procédure adaptée et suppléante à la présidence du Conseil de quartier de Ferrières.

Ils étaient accompagnés de Patrick Cravéro, adjoint au maire délégué aux Travaux et à la Commande Publique, de Roger Camoin, adjoint au maire délégué aux Déplacements, au Stationnement, à la Circulation et à la Sécurité routière, de Nathalie Lefebvre, adjointe au maire déléguée à la Démocratie Participative, à la Vie Associative, à l'Habitat, aux Maisons de quartier, de Charlette Bénard, conseillère municipale déléguée aux Séniors, et de Pierre Caste, conseiller municipal délégué aux Relations avec les commerçants, et à l'étang de Berre.

## LES THÉMATIQUES SOULEVÉES

- **Projets réalisés (2017-2018) et perspectives (2018-2019)**

- Réfection du boulevard du 14 Juillet
- Aménagement du parking derrière la piscine
- Reprise du boulevard Léo Lagrange
- Aménagement du boulevard Kennedy
- Piétonisation de la rue de Verdun
- Théâtre de verdure
- Bassin nordique
- Revalorisation de l'espace pour les quartiers du Grès et des Capucins

- **Urbanisme** : densification urbaine et absence de panneau impasse des Rayettes.
- **Déplacements - mobilité** : amélioration des modes doux de déplacements.
- **Cadre de vie du quartier d'habitat social** : revalorisation des espaces extérieurs et du bâti pour les quartiers du Grès et des Capucins.
- **Propreté** : des habitants ont relaté des incivilités en terme de propreté dans la traverse du Colombier et du boulevard du 14 Juillet.
- **Tranquillité résidentielle** : tapage nocturne sur le parking derrière la piscine.
- **Social** : présence de sans domicile fixe (SDF) au champ de Mathieu.
- **Inquiétude sur l'évacuation des eaux de pluies** :
  - Rue Henri Cayol
  - Colonel Fabien
  - Impasse des Rayettes
- **Incivilités et stationnement anarchique** :
 

- Avenue Fleming	- Impasse des Mûriers
- Impasse des Rayettes	- Allée des Promeneurs
- Boulevard Gabriel Péri	- Avenue Kennedy
- Boulevard Joliot Curie	

## LES PROPOSITIONS QU'ÉLU(E)S ET SERVICES VONT ÉTUDIER

- Développer les modes doux de déplacements à travers l'élaboration et la mise en place d'un Schéma Directeur Cyclable.
- Élaborer une stratégie d'intervention répondant aux besoins des habitants, découlant des résultats du questionnaire distribué en juillet 2018. **Le taux de participation a été de 31% soit 240 questionnaires analysés.** L'objectif est d'élaborer un plan d'actions partenarial afin d'améliorer le cadre de vie des habitants du Grès et des Capucins sans se substituer au rôle fondamental des bailleurs.
- Mise en place d'un plan d'actions propreté : rappel de la réglementation en vigueur, signalétique ciblée pour le respect des massifs et espaces verts, implantation de distributeurs de sachets canins, campagne de verbalisation « ouverture des sacs poubelles ».
- Pour les incivilités et pour la tranquillité résidentielle, la Ville de Martigues par la Direction Prévention et Accès au Droit (DPAD) mène un travail avec les polices municipale et nationale.

### Service Développement des quartiers

Hôtel de ville - BP 60101 - 13692 Martigues cedex  
Tel. 04 42 44 34 00 - Fax 04 42 44 36 23

www.ville-martigues.fr  Ville de Martigues - Officiel